

Les grandes déclarations d'intention sont souvent accueillies avec scepticisme, surtout quand elles ne sont pas liées à des mesures concrètes. Le suivi du Sommet sera effectivement la pierre de touche de ces déclarations. Dans cette perspective, il y a lieu de se rappeler les nouveaux éléments mis de l'avant à Copenhague dans l'approche internationale du développement social.

Un aspect clé est la pertinence universelle des questions qu'a abordées le Sommet. La pauvreté est une préoccupation majeure, mais l'approche n'est pas Nord-Sud. En réalité, tous nos pays sont confrontés, de différentes façons, aux thèmes centraux du Sommet : la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la cohésion sociale.

Si les responsabilités nationales sont primordiales, il ne faut pas pour autant négliger le contexte mondial. Nous assistons, à notre époque, à l'intégration des gens dans une économie et une culture mondiales. Les formes traditionnelles de la solidarité, comme la famille étendue, ainsi que les formes plus modernes de la protection sociale changent parallèlement à l'évolution des rôles de la famille et de l'État. Nombre de pays prospèrent dans le nouveau contexte économique. Toutefois, dans de nombreux endroits les problèmes déjà graves du chômage, de la pauvreté et de la répartition des revenus se sont aggravés encore, ajoutant à l'instabilité politique, aux migrations de masse, au stress environnemental et aux conflits ethniques.

Monsieur le Président,

Le Sommet devrait être situé dans le contexte plus large de la série actuelle de grandes Conférences de l'ONU, qui vont de Rio à Istanbul. Globalement, ces conférences articulent une vision d'ensemble du développement durable. Le Canada croit que la mise en oeuvre cohérente et coordonnée des conclusions de ces conférences devrait constituer la principale mission du système des Nations Unies dans les domaines économique et social.

Compte tenu de l'inévitable chevauchement des dossiers entre ces Conférences, l'approche thématique est la seule façon pratique d'assurer un suivi. C'est pourquoi nous nous réjouissons que le Secrétaire général ait décidé d'établir trois groupes de travail Inter-Agences dont les mandats s'articulent autour des thèmes clés suivants : l'environnement habitant, la satisfaction des besoins essentiels et les moyens d'existence durables. Nous sommes particulièrement heureux de constater l'étroite coopération avec la Banque mondiale et l'OIT que prévoient ces arrangements de coordination. La coopération pratique, axée sur des objectifs, entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods ainsi qu'avec les institutions spécialisées, est la meilleure façon d'assurer l'association plus étroite qu'on